

Questions de la demande de subvention d'innovations des systèmes

La demande de subvention fournit au personnel de la Fondation Trillium de l'Ontario (FTO) les renseignements nécessaires pour évaluer votre collaboration et votre stratégie proposée.

Le personnel de la FTO et le Comité d'évaluation des demandes de subvention évalueront l'état de préparation de votre collaboration à accomplir ce travail, la compatibilité de votre stratégie avec l'effet prioritaire du FPJ ainsi que son impact potentiel sur les jeunes du FPJ sélectionnés, les populations prioritaires qui bénéficient du projet.

Comment soumettre une demande

Apprenez-en davantage sur la [source Innovations des systèmes](#) et la façon de soumettre une demande de subvention.

ONGLET 1 : RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Coordonnées

1. Pour ce projet, confirmez les coordonnées du contact principal :

- Nom du contact pour le projet
- Titre/rôle du contact pour le projet
- Téléphone du contact pour le projet
- Courriel du contact pour le projet

2. Êtes-vous le signataire autorisé de cet organisme? (Cochez une seule case.)

- OUI NON

[Si « NON »] : Donnez les coordonnées de la personne qui est le signataire autorisé.

- Nom du signataire autorisé
- Titre/rôle du signataire autorisé
- Téléphone du signataire autorisé
- Courriel du signataire autorisé

Renseignements généraux

3. Quel est le nom du projet?

4. Notre projet : (Cochez toutes les cases appropriées.)

- Jettera les bases nécessaires pour renforcer un système de services ou de possibilités pour les jeunes du FPJ.
- Mettra en œuvre les stratégies pour renforcer un système de services ou de possibilités pour les jeunes du FPJ.

[Si « Travail préliminaire » SEULEMENT est sélectionné] :

- Sachez que les collaborations ont jusqu'à deux (2) ans pour achever le travail préliminaire.
- Tout Plan de projet et budget qui dépassent le délai de deux (2) ans ne seront pas évalués.

[Si « Mise en œuvre » SEULEMENT est sélectionné] :

- Il sera présumé que la collaboration a terminé la phase de travail préliminaire.
- Cela devrait être pris en compte dans le **Tableau de travail préliminaire**, et aucune activité préliminaire ne figurera dans le Plan de projet ou le budget.

[Si « Travail préliminaire » et « Mise en œuvre » sont TOUS DEUX sélectionnés] :

- Sachez que les collaborations ont jusqu'à deux (2) ans pour terminer la phase de travail préliminaire.
- Il devrait être clair dans votre Plan de projet et votre budget que le travail préliminaire sera achevé au cours des deux premières années du projet.
- La durée restante de la subvention doit être consacrée à la phase de mise en œuvre.

L'expression « les jeunes du FPJ » renvoie aux jeunes sur lesquels vous avez choisi d'avoir un impact (bénéficiaires) grâce au travail de votre collaboration.

Évaluez votre état de préparation et cochez au moins une des deux options. Y a-t-il du travail préliminaire à effectuer? Votre collaboration est-elle prête à entreprendre la mise en œuvre des stratégies de changements au système? Si vous n'êtes pas certain de ce que nous entendons par « travail préliminaire » et « mise en œuvre de stratégies » visant à **renforcer un système de services**, envoyez-nous un courriel à yof@otf.ca et apprenez-en davantage sur [ce que nous finançons](#). Ou réservez un appel d'encadrement avec un chef de programme du FPJ. Si votre collaboration a déjà effectué le travail préliminaire, envisagez de concentrer ce projet sur le travail de renforcement des systèmes – la mise en œuvre seulement.

5. Confirmez que vous soumettez une demande en tant que collaboration. (Cochez une seule case.)

- OUI NON

Une collaboration est un groupe d'au moins deux organismes – chacun ayant des responsabilités et des rôles précis – qui soumet une demande de subvention en vue d'atteindre un objectif commun, où il existe des avantages mutuels, une prise de décisions partagée, ainsi qu'une responsabilité envers chacun des membres de la collaboration. L'organisme principal d'une collaboration doit être un organisme admissible au FPJ.

[SI « NON »] : Les subventions d'innovations des systèmes investissent dans des activités de changements aux systèmes dirigées par des collaborations seulement. Votre projet n'est pas admissible.

[SI « OUI »] : J'atteste qu'une entente formelle avec nos partenaires de collaboration est en place. (Cochez une seule case.)

- OUI NON

Bien que vous n'ayez pas à joindre l'Entente de collaboration à votre demande, nous pourrions demander de l'examiner durant le stade d'évaluation de la demande.

6. Les activités du projet se dérouleront-elles en Ontario? (Cochez une seule case.)

- OUI NON

Seules les activités qui se déroulent en Ontario sont admissibles à du financement du FPJ.

[SI «NON »] : Toutes les activités des subventions d'innovations des systèmes doivent se dérouler en Ontario.

7. Date de début prévue. (Choisissez une date sur le calendrier.)

8. Quelle est la durée de subvention demandée? (Cochez une seule case.)

- 2 ans
 3 ans
 4 ans
 5 ans

Il s'agit du nombre total d'années où vous recevrez du financement si votre demande est approuvée. Si vous avez choisi « Travail préliminaire » seulement, la durée de la subvention est de deux ans.

ONGLET 2 : ORGANISME PRINCIPAL ET COLLABORATION

Au sujet de l'organisme principal

9. En quoi votre organisme est-il le bon organisme pour diriger cette collaboration et ce projet? (Max. 350 mots)

Décrivez comment votre organisme se situe dans le système que vous tentez d'améliorer. Décrivez la façon dont vous êtes connectés aux communautés que vous tentez de servir grâce à ce travail. Présentez-nous votre expérience de travail stratégique et collaboratif avec des parties prenantes pour des changements au système. Décrivez l'expérience de travail de votre organisme avec les jeunes du FPJ sélectionnés et votre compréhension des enjeux auxquels ils font face.

10. En tant qu'organisme principal de votre collaboration, votre organisme est : (Cochez toutes les cases appropriées.)

- Dirigé par des Noirs
- Dirigé par des Autochtones

Apprenez-en davantage sur la manière dont le FPJ conçoit [le leadership, le mandat et la structure des organismes dirigés par des Noirs ou des Autochtones](#).

Au sujet de la collaboration

11. Remplissez le Tableau des partenaires [OUVRIR]

Organisme, groupe ou leader communautaire	Veillez indiquer si votre organisme ou groupe est dirigé par des Noirs ou par des Autochtones. Dans la mesure où vous êtes à l'aise et en mesure de le faire, faites-nous part des expériences vécues et des connaissances pertinentes pour ce projet.	Nom du contact	Titre	Téléphone	Courriel	Cet organisme, ce groupe ou cette personne ont-ils consenti à être un membre de la collaboration dans le cadre de ce projet?	Le chef de projet a-t-il déjà travaillé avec ce partenaire dans le cadre d'autres projets? - Oui - Non	Rôle et contribution dans ce projet

12. Pourquoi cet organisme est-il le bon organisme pour diriger ce projet? (Max. 350 mots)

Décrivez comment les membres de la collaboration se situent dans le système que vous visez à améliorer. Décrivez leur expérience de travail collectif avec, et pour, les jeunes du FPJ sélectionnés. Décrivez les relations, connaissances, expériences et compétences que vous apportez en tant que collaboration et la façon dont celles-ci enrichiront votre travail de changements au système.

13. Les membres de votre collaboration sont des : (Cochez toutes les cases appropriées.)

- Organismes dirigés par des Noirs
- Organismes dirigés par des Autochtones

Apprenez-en davantage sur la manière dont le FPJ conçoit [le leadership, le mandat et la structure des organismes dirigés par des Noirs ou des Autochtones](#).

[Si « dirigés par des Noirs » ou « dirigés par des Autochtones » sélectionné] :

Combien de membres de la collaboration sont des :

- Organismes dirigés par des Noirs?
- Organismes dirigés par des Autochtones ?

Apprenez-en davantage sur la manière dont le FPJ conçoit [le leadership, le mandat et la structure des organismes dirigés par des Noirs ou des Autochtones](#).

14. Décrivez le rôle des jeunes dans la collaboration et dans ce projet. Si les jeunes du FPJ ne se sont pas engagés à ce jour, décrivez comment vous les engagerez et maintiendrez leur participation durant ce projet. (Max. 350 mots)

Pensez à la façon dont vous engagerez les jeunes du FPJ sélectionnés en tant que partenaires dans ce processus de changement. L'engagement significatif des jeunes est requis pour une subvention d'innovations des systèmes.

15. Comment assurerez-vous la pleine participation des jeunes en tant que partenaires égaux dans la mise en œuvre du travail de changements au système proposé?

Indiquez le travail de réflexion interne que vous et vos partenaires vous engagerez à faire, qui créera le mécanisme permettant aux jeunes d'être des partenaires égaux dans le travail de changement au système. Quelles valeurs et quels engagements et processus mettrez-vous en place pour leur contribution?

16. Énumérez les parties prenantes n'étant pas encore engagées qui pourraient renforcer le potentiel de ce projet d'améliorer/élaborer le système et de produire les résultats prévus. Comment engagerez-vous les parties prenantes qui ne sont pas encore engagées?

S'il manque des membres à votre collaboration, que vous estimez essentiels pour le travail, décrivez comment cette collaboration obtiendra leur engagement.

17. Donnez un exemple ou deux de la façon dont les partenaires existants ont déjà travaillé ensemble. Quel travail avez-vous accompli ensemble? Qu'est-ce que la collaboration tentait de produire? Comment cette expérience précédente a-t-elle préparé la collaboration pour ce projet?

ONGLET 3 : STRATÉGIE DE CHANGEMENTS AUX SYSTÈMES

Décrire le système

18. À un haut niveau, identifiez le système que votre collaboration vise à améliorer.

(Cochez une seule case.)

- Éducation
- Justice
- Aide à l'enfance
- Langue et culture
- Santé
- Emploi
- Infrastructure sociale pour les jeunes (mécanismes qui favorisent l'engagement et le leadership des jeunes)
- Sécurité sociale (aide sociale, logement, aide financière, etc.)
- Immigration et établissement
- Services sociaux
- Autre

19. Sur quelle partie du système votre collaboration se concentre-t-elle? Décrivez les enjeux et/ou défis principaux auxquels les jeunes du FPJ sélectionnés font face alors qu'ils accèdent à ce système ou interagissent avec celui-ci. Pourquoi le système (dans sa forme actuelle) est-il incapable de répondre complètement aux besoins spécifiques des jeunes? (Max. 500 mots)

Les enjeux et les défis peuvent être liés aux cadres d'élaboration des politiques, aux idéologies, à la conception des services, à l'intégration de la prestation des services, etc. Y a-t-il des idées ou hypothèses profondément ancrées qui façonnent la façon dont les services sont organisés? Expliquez-nous pourquoi vous estimez que le système doit être renforcé. Quelles sont les failles actuelles du système? Quels sont les risques de ne pas aborder les enjeux/défis cernés? Dans la mesure du possible, reportez-vous à des commentaires de jeunes, des recherches et des données qui expliquent les enjeux que vous avez décrits.

20. En réfléchissant à l'avenir, quel état du système votre collaboration s'efforce-t-elle d'atteindre? Compte tenu des enjeux et des impacts sur les jeunes, décrivez la vision que votre collaboration a de la façon dont le système pourrait fonctionner pour mieux servir vos jeunes bénéficiaires du FPJ sélectionnés. (Max. 350 mots)

21. Description du projet

Complétez la phrase suivante relative à votre projet (Max. 50 mots) :

Notre collaboration (renforcera) un (nom du système que vous renforcez) pour les (jeunes du FPJ sélectionnés) de (région géographique). Nous (décrivez le changement que vous apportez au système).

Décrire votre stratégie

22. Compte tenu de ce que vous connaissez du système et de l'expérience vécue par vos jeunes bénéficiaires du FPJ sélectionnés dans le système actuellement, que fera la collaboration pour renforcer le système? Résumez votre stratégie générale pour réaliser les changements au système.

Assurez-vous que la stratégie et l'approche permettent de régler les enjeux que vous avez cernés. Nous reconnaissons que les collaborations entreprendront ce processus à divers stades de préparation. Quelles démarches envisagez-vous d'entreprendre pour vous préparer aux changements au système et les mettre en œuvre? Dans la mesure du possible, reportez-vous à des documents de travail préliminaire qui peuvent inclure des théories du changement et des plans d'action

23. Tableau de travail préliminaire [OUVRIR]

Déterminez les livrables du projet en remplissant le Tableau de travail préliminaire. Si votre demande est approuvée, ces livrables seront tous inclus comme livrables requis dans votre Contrat de subvention. Les mises à jour/résultats relatifs à ce travail devront paraître dans vos rapports annuels.

Nous nous attendons à ce que les collaborations soient à divers stades de préparation pour mettre en œuvre les stratégies de changements au système. Assurez-vous que le travail préliminaire a été effectué. Cela inclut le fait d'avoir une collaboration qui reflète les communautés servies, engage les jeunes de façons significatives et est outillée pour diriger les changements au système de façons culturellement adaptées et axées sur les jeunes.

Voici les principaux livrables que vous aborderez dans le Tableau de travail préliminaire :

- Modèle de gouvernance de la collaboration
- Modèle de gouvernance des jeunes
- Résumé de la recherche et des preuves
- Résumé des expériences et besoins des jeunes
- Théorie du changement
- Plan d'action

24. Décrivez les étapes concrètes que votre collaboration suivra pour effectuer le travail préliminaire de changements au système OU si le travail préliminaire a déjà été effectué, décrivez les étapes suivies par votre collaboration durant cette phase de travail. (Max. 350 mots)

[SI VOUS AVEZ SÉLECTIONNÉ « MISE EN ŒUVRE » SEULEMENT] : Décrivez les étapes concrètes que votre collaboration suivra pour mettre en œuvre votre stratégie de changements au système. (Max. 350 mots)

25. Décrivez les facteurs ou les conditions qui pourraient entraver vos efforts en vue de produire ces changements au système. Comment votre collaboration travaillera-t-elle pour faire progresser les changements, compte tenu des conditions et des facteurs décrits? (Max. 350 mots)

Nous comprenons que les changements aux systèmes représentent une tâche difficile. Nous reconnaissons les défis que comportent le changement de mentalité et de pratique ainsi que l'allocation de ressources à une échelle collective. Utilisez cet espace pour décrire ces défis. Présentez-nous votre perspective quant aux limites de ce qui peut être changé, compte tenu du contexte dans lequel vous travaillez. Il s'agit aussi d'une occasion de réfléchir sur l'état de préparation de la collaboration à diriger le travail préliminaire pour les changements aux systèmes.

26. Téléversez des documents liés au travail préliminaire ou les liens vers les recherches/les documents pertinents concernant le système, ses enjeux et les étapes à venir.

Vous pouvez téléverser jusqu'à trois (3) liens vers des documents, des photos ou des diagrammes qui permettront de mieux expliquer votre projet. Incluez une brève description de chaque photo.

Lieu du projet

27. Sélectionnez les divisions de recensement pour indiquer les régions plus spécifiques où les activités de votre projet se dérouleront. (Cochez au moins une case.)

- | | | | |
|--|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Algoma | <input type="checkbox"/> Comté de Lanark | <input type="checkbox"/> Kawartha Lakes | <input type="checkbox"/> Municipalité régionale de Peel |
| <input type="checkbox"/> Chatham-Kent | <input type="checkbox"/> Comté de Lennox & Addington | <input type="checkbox"/> Kenora | <input type="checkbox"/> Municipalité régionale de Waterloo |
| <input type="checkbox"/> Cochrane | <input type="checkbox"/> Comté de Middlesex | <input type="checkbox"/> Manitoulin | <input type="checkbox"/> Municipalité régionale de York |
| <input type="checkbox"/> Comté de Brant | <input type="checkbox"/> Comté de Northumberland | <input type="checkbox"/> Muskoka | <input type="checkbox"/> Sudbury |
| <input type="checkbox"/> Comté de Bruce | <input type="checkbox"/> Comté d'Oxford | <input type="checkbox"/> Nipissing | <input type="checkbox"/> Thunder Bay |
| <input type="checkbox"/> Comté de Dufferin | <input type="checkbox"/> Comté de Perth | <input type="checkbox"/> Ottawa | <input type="checkbox"/> Timiskaming |
| <input type="checkbox"/> Comté d'Elgin | <input type="checkbox"/> Comté de Renfrew | <input type="checkbox"/> Parry Sound | <input type="checkbox"/> Toronto |
| <input type="checkbox"/> Comté de Frontenac | <input type="checkbox"/> Comté de Simcoe | <input type="checkbox"/> Peterborough | <input type="checkbox"/> Comtés unis de Leeds et Grenville |
| <input type="checkbox"/> Comté de Grey | <input type="checkbox"/> Comté de Wellington | <input type="checkbox"/> Comté de Prince Edward | <input type="checkbox"/> Comtés unis de Prescott et Russell |
| <input type="checkbox"/> Comté de Haliburton | <input type="checkbox"/> Comté d'Essex | <input type="checkbox"/> Rainy River | <input type="checkbox"/> Comtés unis de Stormont, Dundas et Glengarry |
| <input type="checkbox"/> Comté de Hastings | <input type="checkbox"/> Grand Sudbury | <input type="checkbox"/> Municipalité régionale de Durham | |
| <input type="checkbox"/> Comté de Huron | <input type="checkbox"/> Haldimand-Norfolk | <input type="checkbox"/> Municipalité régionale de Halton | |
| <input type="checkbox"/> Comté de Lambton | <input type="checkbox"/> Hamilton | <input type="checkbox"/> Municipalité régionale de Niagara | |

28. Choisissez la taille de la collectivité principalement ciblée par votre travail de changements au système. (Cochez une seule case.)

- Collectivités rurales ou de petite taille (20 000 ou moins)
- Collectivités de taille moyenne (20 001-100 000)
- Centres urbains et banlieues métropolitaines (100 001 et plus)

ONGLET 4 : IMPACT DU PROJET

Décrire l'effet et les bénéficiaires

29. Choisissez l'effet prioritaire du FPJ qui est le plus compatible avec les avantages prévus pour les jeunes du FPJ grâce aux améliorations du système (Cochez une seule case.)

- Habilitier les filles et/ou les jeunes femmes à diriger, notamment grâce à des initiatives d'autonomisation économique des femmes.
- Aider les jeunes autochtones, noirs et nouveaux arrivants à intégrer le marché du travail et à entreprendre des parcours professionnels durables
- Aider les jeunes pris en charge et/ou quittant la prise en charge et/ou les jeunes ayant affaire au système de justice à s'orienter et à accéder aux ressources pour le bien être.
- S'attaquer au racisme et à ses impacts sur les jeunes dans les collectivités urbaines, rurales et/ou nordiques.
- Créer des espaces sécuritaires pour les jeunes autochtones et/ou noirs leur permettant d'établir des liens communautaires et culturels solides.

« Les jeunes du FPJ » signifient les jeunes que vous avez choisi de servir grâce à votre projet.

Posez-vous la question : « Si nous réussissons à renforcer le système, quel effet décrit le mieux l'avantage dont nos jeunes bénéficiaires du FPJ sélectionnés bénéficieront? »

Exemple : Vous avez choisi l'effet qui vise à aider les jeunes quittant la prise en charge à s'orienter et à accéder aux ressources pour le bien-être. Votre travail de changements au système se concentrera sur la conception et l'appui de modèles culturellement enracinés et sera adapté aux intérêts ainsi qu'aux besoins des jeunes noirs quittant la prise en charge. Ce modèle sera intégré dans au moins 10 organismes de la région du Grand Toronto (RGT). Votre objectif est aussi d'établir un réseau de ressources de bien-être axées sur les Noirs à l'échelle de la RGT auxquelles les jeunes peuvent accéder. Dans ce cas, vous sélectionneriez un seul bénéficiaire principal : « Jeunes noirs ».

Exemple : Vous avez choisi le résultat qui vise à créer des espaces sécuritaires pour l'établissement de liens communautaires et culturels. Votre travail de changements au système consistera à établir un réseau de soutien communautaire holistique et culturellement pertinent pour les jeunes autochtones de Premières Nations éloignées fréquentant l'école à Thunder Bay. Dans ce cas, vous sélectionneriez deux bénéficiaires principaux : « Jeunes autochtones » et « Jeunes vivant dans des collectivités rurales ou éloignées ».

Lorsque vous sélectionnez « Jeunes autochtones » (Premières Nations, Métis ou Inuits), les jeunes peuvent être de communautés urbaines ou rurales et de réserves.

30. Identifiez les populations qui sont les bénéficiaires principaux de votre travail de changements au système à l'aide de la liste ci-dessous. (Cochez au moins une case.)

- Jeunes autochtones (Premières Nations, Métis, Inuits)
- Jeunes noirs
- Jeunes racialisés
- Jeunes nouveaux arrivants
- Jeunes francophones
- Jeunes personnes bispirituelles, lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queers et/ou en questionnement, intersexuées, asexuelles (2SLGBTQIA+)
- Jeunes ayant un handicap ou des besoins spéciaux âgés de 12 à 29 ans
- Jeunes vivant dans des collectivités rurales ou éloignées
- Jeunes ayant des démêlés avec la justice ou étant à risque d'en avoir
- Jeunes pris en charge ou quittant la prise en charge
- Jeunes vivant en situation de faible revenu ou issus de familles à faible revenu
- Jeunes étant sans-abri ou à risque de l'être
- Jeunes ayant abandonné leurs études ou étant à risque de le faire
- Jeunes ayant des besoins en santé mentale et/ou des dépendances âgés de 12 à 29 ans
- Jeunes n'étant pas engagés et/ou étant à risque de ne pas être engagés dans des programmes éducatifs, d'emploi ou de formation

[Si « Jeunes autochtones » sélectionné] : (Cochez au moins une case.)

- Premières Nations
- Métis
- Inuits

31. Quelle est la tranche d'âge de jeunes qui bénéficieront des améliorations du système? (Cochez au moins une case.)

- 12 à 14 ans
- 15 à 19 ans
- 20 à 25 ans
- 12 à 29 ans pour les jeunes ayant un handicap et/ou des besoins spéciaux
- 12 à 29 ans pour les jeunes ayant des besoins en santé mentale et/ou des dépendances

Décrire l'impact

Tous les bénéficiaires de subvention du FPJ doivent utiliser les outils d'évaluation normalisés afin que nous puissions illustrer de façon beaucoup plus vaste les changements produits partout en Ontario. Nous invitons les collaborations à explorer l'évaluation et l'apprentissage dont le projet bénéficierait, ainsi qu'à inclure ces aspects dans le budget.

32. Comment le travail de votre collaboration fera-t-il progresser l'effet prioritaire du FPJ sélectionné? (Max. 350 mots)

33. Décrivez votre impact. (Max. 250 mots par changement)

Utilisez les quatre questions suivantes pour décrire les changements concrets et atteignables que votre collaboration produira grâce à ce projet. Nous reconnaissons que les collaborations seront à divers stades de préparation, et vous demandons de désigner les changements qui reflètent votre point de départ de ce travail.

Si du travail préliminaire doit être effectué, décrivez les changements que vous prévoyez constater à la suite du travail préliminaire plus immédiat et du travail de mise en œuvre futur. Si le travail préliminaire est terminé, décrivez les changements prévus lors de la phase de mise en œuvre du travail. Tenez compte des changements prévus à l'échelle des organismes partenaires, de la collaboration en soi, des jeunes, ainsi que de l'ensemble du système.

- Décrivez les changements principaux dans les organismes liés au système, incluant les membres de la collaboration. (Max. 250 mots)
- Décrivez les changements principaux au sein de la collaboration elle-même. (Max. 250 mots)
- Décrivez les changements principaux dans le fonctionnement du système. (Max. 250 mots)
- Décrivez les changements principaux quant à l'expérience que les jeunes vivent dans le système. (Max. 250 mots)

34. Dans le cadre de la source Innovations des systèmes, le FPJ exige que tous les bénéficiaires de subvention tiennent un événement de partage des connaissances. Si votre projet est approuvé pour du financement, la collaboration s'engage-t-elle à tenir un événement de partage des connaissances durant la subvention? (Cochez une seule case.)

- OUI NON

ONGLET 5: PROCESSUS

Plan de projet

35. Cliquez sur le bouton ci-dessous pour remplir le Plan de projet.

Votre Plan de projet doit démontrer les mesures que vous prendrez pour produire tous les livrables du projet sélectionnés dans le Tableau de travail préliminaire. Dans les cas où les années intermédiaires de votre projet dépendent des résultats ou des constatations découlant des stades précédents du projet, décrivez les processus que vous entreprendrez au lieu de présenter une liste détaillée des activités. Par exemple, si une activité des premiers stades du projet est la réalisation d'une évaluation des besoins, alors que vous ne saurez pas ce que sont les besoins actuels, utilisez le Plan de projet pour décrire le processus que vous utiliserez pour répondre aux besoins cernés dans l'évaluation des besoins. Si, par contre, la majorité du travail préliminaire a été effectué en vue des changements au système, utilisez le Plan de projet pour décrire de façon plus détaillée les activités et les démarches que vous entreprendrez pour renforcer le système.

Utilisez aussi le Plan de projet pour :

- Décrire le rôle des partenaires, incluant les jeunes, dans la réalisation des activités principales.
- Démontrer la séquence logique et le déroulement des activités.

Budget

36. Ouvrir les Directives et exemples de la Feuille de travail de budget

37. Ouvrir la Feuille de travail de budget.

Utilisez cette feuille de travail pour énumérer toutes les dépenses liées à ce projet pour le nombre d'années pour lequel vous faites une demande. Il s'agit du montant total que vous demandez à la FTO. N'INCLUEZ PAS les sommes demandées à d'autres bailleurs de fonds dans ce montant. La Feuille de travail de budget doit être compatible avec les activités/ressources énumérées dans le Plan de projet.

Évitez les guillemets (« ... ») dans les champs du budget (y compris les Notes) parce que le système ne sauvegardera pas votre travail s'il détecte les guillemets.

À noter : Le montant total de la demande est généré à partir des informations fournies dans votre Feuille de travail de budget.

38. Quel financement demandez-vous à la FTO?

Attestations

39. Je confirme que :

- J'ai lu les Directives et exemples de la Feuille de travail de budget.
- J'ai rempli la Feuille de travail de budget
- Je comprends que deux (2) devis écrits sont requis pour des biens et/ou des services évalués individuellement à plus de 10 000 \$. La FTO pourrait demander ces devis à tout moment au cours de l'évaluation ou si votre demande de subvention est approuvée.
- Je comprends que les activités de projet qui se déroulent à l'extérieur de l'Ontario ne sont pas admissibles. Je confirme que nous n'avons demandé aucun fonds pour appuyer des activités qui se dérouleront à l'extérieur de l'Ontario.
- Je comprends l'importance d'éviter tout conflit d'intérêts (ou toute apparence de conflit d'intérêts) lors de l'obtention de devis pour des biens et/ou services.

Lorsque vous demandez des fonds à la FTO pour des biens et/ou des services évalués individuellement à plus de 10 000 \$, la FTO demande à votre organisme de démontrer qu'il a recherché le meilleur rapport qualité/prix. Le montant demandé doit être raisonnable et corroboré par des soumissions concurrentielles. La FTO exige au moins deux devis écrits à l'achat de biens ou de services évalués individuellement à plus de 10 000 \$.

Critères d'évaluation de la Demande de subvention

Le personnel de la FTO et un membre du Comité d'évaluation des demandes de subvention utiliseront ces critères d'évaluation pour évaluer votre demande de subvention.

Aspect d'évaluation 1 : Admissibilité	
La collaboration a choisi un organisme principal.	OUI NON
La collaboration détient une entente formelle avec les partenaires de la collaboration.	
L'organisme principal est établi en Ontario.	
Toutes les activités du projet se déroulent en Ontario.	
L'organisme principal et la collaboration reflètent les communautés et populations qu'ils servent.	
Le processus et la stratégie du travail de changement au système proposé sont réalisables.	
Le montant total demandé ne dépasse pas le total annuel pour le nombre d'années demandé.	
Les travaux préliminaires seront achevés dans un délai de deux ans.	
L'organisme principal doit se conformer à la Politique de besoin de financement et de santé financière des demandeurs de la FTO.	
La collaboration est centrée sur l'amélioration des systèmes pour les jeunes du FPJ sélectionnés par l'entremise de changements au système, et non de la prestation de programmes et de services.	

Aspect d'évaluation 2 : Personnes	
Les bonnes personnes sont en place pour effectuer le travail préliminaire en vue de changements au système et/ou réaliser des changements au système qui mènent à l'effet prioritaire du FPJ pour les jeunes du FPJ.	
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> L'organisme principal a la capacité et les connaissances communautaires nécessaires pour diriger la collaboration. <input type="checkbox"/> La taille et la composition de la collaboration sont appropriées, compte tenu du stade de travail, du système sélectionné, des enjeux cernés, des jeunes du FPJ sélectionnés et de l'approche des changements au système proposée. <input type="checkbox"/> Les jeunes du FPJ touchés par le système jouent un rôle précis et significatif dans le projet. <input type="checkbox"/> La collaboration a la capacité et la légitimité lui permettant de gérer efficacement le processus et produire les livrables du projet. 	30 %
Aspect d'évaluation 3 : Stratégie et Impact	
La stratégie est appropriée pour effectuer le travail préliminaire en vue de changements au système et/ou réaliser des changements au système qui mènent à l'effet prioritaire du FPJ pour les jeunes du FPJ.	
<p>Établissement du contexte</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> La collaboration comprend le système et ses enjeux, ainsi que les impacts sur les jeunes du FPJ. <input type="checkbox"/> Les enjeux du système cernés, les jeunes du FPJ sélectionnés et l'effet prioritaire du FPJ sélectionné sont clairement alignés. <input type="checkbox"/> La collaboration comprend le contexte, les possibilités et les obstacles relatifs à la réalisation de changements au système. 	20 %
<p>Établissement d'une stratégie de changements au système</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> La collaboration a démontré que le travail préliminaire a déjà été effectué ou qu'il sera effectué dans le cadre de ce projet. <input type="checkbox"/> La collaboration a clairement décrit les étapes qu'elle suivra pour effectuer le travail préliminaire et/ou réaliser les changements au système. <input type="checkbox"/> Les étapes proposées sont conçues pour répondre aux besoins et aux intérêts des jeunes du FPJ sélectionnés. <input type="checkbox"/> La collaboration a justifié de façon cohérente le travail de changements au système, compte tenu de l'impact à long terme sur les personnes, l'organisme, la collaboration et le système. 	25 %

Aspect d'évaluation 4 : Processus

Les processus qui seront utilisés sont appropriés pour effectuer le travail préliminaire en vue de changements au système et/ou diriger ces changements.

- La collaboration a clairement défini les livrables du projet.
- La collaboration a décrit une approche réalisable pour produire les livrables du projet.
- La description des activités, le Plan de projet et le budget sont alignés.

25 %